



COMMISSION SPORTIVE

Mardi 20 MAI 2025 à 14h00

Procès-Verbal N°706

Président : Michel Vachetta.

Présents: Michel Vachetta, Dan Marchal, Annie Brault, Norbert Reppellin. Claude Maugiron, Bernard Buosi, Gérard Bouat. Patrice Gallin, Daniel Hugot.

Excusés: Daniel Guillard.

La commission sportive tient à rappeler à tous les clubs que pour la saison 2024/2025, il sera fait strictement application, conformément aux directives de la LAURAFOOT, de n'accepter que les courriels portant l'adresse officielle « ... **Laura foot.net** ».

Tout autre courriel portant une adresse différente sera systématiquement rejeté.

Merci pour chaque courrier ou mail envoyé à la boîte mail de la sportive de préciser la Catégorie, la poule, l'horaire et **le numéro** du match.

RAPPEL

Modalités de modification de l'horaire des rencontres :

L'horaire officiel peut être modifié selon les modalités suivantes :

Pendant la période verte : Jusqu'à 9 jours avant le match (pour le samedi) et 10 jours (pour le dimanche) c'est-à-dire le jeudi 23h59 de la semaine N-1, par le biais de foot-clubs, l'horaire est à choisir parmi ceux proposés à l'article 33 (seniors) et 8-3 (Jeunes).

Le club adverse doit obligatoirement valider la demande.

Pendant la période orange : A compter du vendredi 0h00 et jusqu'au mardi 12h00, par l'envoi, de la part des deux clubs, d'un mail de modification d'horaire à la Commission Sportive.

Pendant la période rouge : La semaine du match, à partir du mardi 12h00 sur décision de la Commission Sportive au vu d'un motif sérieux et motivé.

U10-U11

Rappels de certaines règles fédérales :

- Temps de jeu équivalent pour tous les joueurs d'une équipe :
- **Planning du plateau :**
 - o L'équipe recevant dispute le 1^{er} et le 3^{ème} match.
 - o Arbitrage des rencontres par la 3^{ème} équipe.
 - o Les éducateurs et les joueurs remplaçants des deux équipes doivent être sur le même coté du terrain.

Les plateaux sont consultables uniquement sur FOOTCLUBS, faire :
Menu, Epreuves (championnat et Coupes), Foot Animation Loisirs

Pour cette phase printemps, il est demandé au club recevant plateau d'utiliser la feuille de match catégorie U10 U11 téléchargeable sur le site.

Cette feuille de match doit être remplie par les trois équipes concernées avant le début du plateau dans son intégralité.

Le club recevant doit scanner sur FAL cette feuille de plateau avant le lundi suivant le plateau. Il est rappelé que les résultats des trois rencontres doivent être documentées sur la feuille de plateau et les numéros de licence des joueurs et de l'éducateur ou dirigeant bien notés sur cette feuille de plateau.

Toute absence d'équipe à un plateau sera considérée comme forfait.

La participation à tous les plateaux est obligatoire.

Responsable : Claude MAUGIRON TPH : 07.77.20.71.86.

U 13

Challenge Festival Isère :

Les deux plateaux de demi-finale sont programmés au jeudi 29 Mai 2025.

Les 8 équipes qualifiées sont Chatte 2, Les Avenières 1, Eybens 4, Bourgoin 4, Noyarey 1, Collines 1, Seyssins 3, ASIEG.

Composition des 2 plateaux

1° Plateau : Chatte 2, ASIEG, Seyssins 3 et les Avenières.

Le club recevant ce plateau sera Chatte.

2° Plateau : Collines, Noyarey, Eybens 4 et Bourgoin 4.

Le club recevant ce plateau sera Collines (stade de Bellegarde Poussieu).

Les 8 clubs concernés recevront par mail toutes les informations concernant ces ½ Finales.

Responsable : Daniel GUILLARD. TPH : 06.87.34.22.88

U 15

Courrier de Chirens : lu et noté

Finalistes des coupes lieu à La Murette le 07 juin

Pierre Dubois : St Martin D'Hères et Seyssins 2.

Augustin Dominguez : Seyssinet 2 et Eybens 3.

Responsable : Bernard BUOSI : TPH : 06.74.25.85.94.

U 15 A 8

Courrier de Vallée de La Gresse : Manque Accord de Sassenage

Responsable : Bernard BUOSI : TPH : 06.74.25.85.94.

U17

Responsable : Dan MARCHAL TPH : 06.24.79.26.38.

U20

Responsable : Gérard BOUAT tel : 06.08.33.54.49

SENIORS

Responsable : Michel VACHETTA : 06.25.25.31.32.

VETERANS

**Les finales vétérans sont programmées le vendredi 23 mai 2025 au pays
voironnais.**

Responsable : Norbert REPPELLIN : 07.86.40.95.23.

Le président
Michel VACHETTA

La secrétaire
Annie Brault